



Bernissart

Bulletin communal n°161

1^{er} trimestre 2017



Zone de secours Wallonie Picarde
page 4

Raccordement à l'égout
page 10

Sommaire



Avis

3 à 4

Alerte Seveso - Police - Zone de secours Wallonie Picarde

Administration

5

Permanences - Pensions - Berni-Seniors

Social

6 à 8

Egalité des chances et Bernissart, Commune amie des aînés - CPAS - Croix-Rouge

Environnement

9 à 11

PNPE - CRIE - Raccordement à l'égout - Be Wapp - IPALLE

Se détendre

12 à 15

Centre Omnisports du Préau - Artisamis - Cléo - Crossage - 20^{ème} Trophée commune sportive - Accueil temps libre

Chez nos voisins

16 à 17

Festivités péruwelziennes et condéennes

Patrimoine et culture

17

Musée de l'iguanodon

Agenda

18

Liste des activités et festivités locales

Flash-back

19

Editorial



Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

En ces moments de Fêtes, je me permets de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année 2017.

Cette période est propice aux joies pour les personnes les plus nanties tandis que d'autres n'ont même pas les moyens de pouvoir donner le bonheur qu'ils voudraient à leurs enfants.

Pour 2017, j'espère que tous les événements tragiques qui se sont déroulés en 2016 ne se reproduiront plus.

Malheureusement, je ne suis pas optimiste pour l'avenir, notamment suite à l'arrivée à la tête d'un pays comme les USA de Donald Trump, que beaucoup considèrent comme un choix inapproprié à cette fonction.

Espérons qu'il ne mettra pas en application les dires de sa campagne électorale et la paix en danger.

Pour notre commune, le Bourgmestre et le Collège communal mettront tout en œuvre pour que cette année soit la plus heureuse possible pour tous nos concitoyens.

Willy Willocq,
Président du CPAS

Alerte Seveso

Le test sonore des sirènes électroniques à :

- **Harchies** (bibliothèque) rue Buissonnet, 2
- **Pommeroeul** (école communale) Place des Hautchamps, 5
- **Ville-Pommeroeul** (ancienne maison communale) Place, 3

aura lieu les jeudis 5 janvier, 6 avril, 6 juillet et 5 octobre 2016, entre 11h45 et 13h15.

A l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou au numéro gratuit 0800/94133. Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes sont reprises sur le site internet www.centredecrise.be

Le Centre de crise du SPF Intérieur travaille également à moderniser ses canaux d'alerte.

Un nouvel outil a ainsi été développé : BE-Alert, qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

Infos :
<http://be-alert.be>



Police

Petits rappels pour l'hiver (Règlement général de police)

Article 26 : Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, d'y établir des glissoires et d'y déposer de la neige ou de la glace en provenance des propriétés privées.

Article 27 - Obligation d'aménager un passage pour les piétons
Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés sans délais et rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,50 mètre de large et sur une largeur de minimum 1,50 mètre pour les trottoirs plus larges.

Ces obligations incombent :

- pour les immeubles à appartements multiples : aux concierges, syndics, présidents des conseils de gestion, aux personnes spécialement chargées de l'entretien quotidien des lieux ou celles désignées par un règlement d'ordre intérieur et, à défaut, solidairement à l'ensemble des occupants ;
- pour les habitations particulières : à l'habitant ;
- pour les immeubles non affectés à l'habitation : au(x) propriétaire(s), concierge, portier, gardien, ou à la personne chargée de l'entretien quotidien des lieux ;
- pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis : à tout titulaire d'un droit réel ou aux locataires.

La masse de neige ou de glace, après déblaiement, doit être déposée en tas au bord du trottoir et ne pourra être rassemblée sur les avaloirs, les grilles d'égouts ou dans les caniveaux, ni sur les chaussées, rendant difficile ou dangereuse la circulation des usagers.

Infos :
Eekhout Pascal, commissaire de police - Zone de police Bernissart-Péruwelz
Service Police du Développement - 069/669833



Article 28 - Obligation d'enlever les stalactites de glace
Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.

En attendant leur enlèvement, le propriétaire et/ou l'occupant et/ou le gardien en vertu d'un mandat de l'immeuble, doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leurs biens et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Dans le cas d'une habitation plurifamiliale, tous les occupants sont solidairement assujettis à cette obligation, indépendamment de l'existence d'un éventuel règlement d'ordre intérieur propre à l'immeuble.

Le RGP de la commune prévoit des sanctions administratives pouvant s'élever à 350 euros.

Zone de secours Wallonie Picarde

Prestations du service incendie (hors situation de sauvetage, de calamité,...)

Toute prestation sera facturée sur base d'une heure minimum et toute heure entamée est intégralement due. La tarification des prestations du personnel ou la mise à disposition de matériel est applicable uniquement lorsqu'un forfait n'est pas prévu pour une prestation spécifique.

1. Prestations forfaitaires

- relevage de personne sans transport urgent en ambulance.....**70€**
- ouverture de porte sans transport urgent en ambulance.....**70€**
- remplacement de canon suite ouverture de porte.....**50€**
- sauvetage petits animaux <30kg – y compris NAC (hors prestation vétérinaire et mise à disposition de matériel).....**150€/animal**
- sauvetage grands animaux >30kg – y compris NAC (hors prestation vétérinaire et mise à disposition de matériel).....**300€/animal**
- prestations éventuelles du vétérinaire - prix réel avec un minimum.....**50€**
- destruction nids de guêpes et/ou frelons (2^{ème} passage gratuit dans le mois pour le même nid).....**100€**
- nettoyage de route hors pollution et produits.....**250€/h**
- produit absorbant nettoyage de route.....**6€/kg**
- produit dispersant.....**8€/l**
- pose de panneaux et/ou bâches pour sécurisation jusque 5m²**250€**
au-delà de 5m².....**50€/m² suppl**
- vidange de caves, fosses, réserves d'eau ou autres locaux.....**150€/heure**
- livraison d'eau (contenance d'un camion-citerne) – par 8m³ entamé.....**400€**
- alarme intempestive – fausse alerte technique.....**250€** (arrêt sirène anti-intrusion, fausse alerte malintentionnée)

2. Prestations non-forfaitaires (cumulables)

- travaux de secours techniques
- perte de chargement sur la voie publique
- tronçonnage, effondrement cheminée, ...
- lutte contre pollutions
- inondations (hors situation calamiteuse)
- autres...

Infos :

Zone de secours Wallonie Picarde
Rue de la Terre à Briques 22 - 7522 Marquain
069/580895 - info@zswapi.be

Personnel (si un forfait n'est pas prévu dans le cadre des prestations facturables)

Du lundi au vendredi de 6h à 22h

- officier.....**75€/h**
- sous-officier.....**40€/h**
- sapeur.....**25€/h**

La nuit et/ou le week-end et/ou les jours fériés

- officier.....**150€/h**
- sous-officier.....**80€/h**
- sapeur.....**50€/h**



Mise à disposition de matériel

- autopompe de toute catégorie.....**90€/h**
- auto-échelle.....**90€/h**
- véhicule désincarcération.....**90€/h**
- véhicule de transport > 5 tonnes.....**75€/h**
- véhicule de transport < 5 tonnes.....**50€/h**
- diverses remorques.....**60€/h**
- motopompe.....**30€/h**
- groupe électrogène <= 5KVA.....**30€/h**
- groupe électrogène > 5 KVA.....**50€/h**
- tuyaux par coupe et par jour de location.....**25€/coupe/jour**
- extincteur à CO2 pour manifestation par extincteur.....**100€/extincteur**
.....+ par jour de location **5€/jour/extincteur**
- extincteur à poudre pour manifestation par extincteur.....**20€/extincteur**
.....+par jour de location **5€/jour/extincteur**
- cave d'enfumage et maison du feu**forfait 500€/demi-journée**



ZONE DE SECOURS
WALLONIE PICARDE

Administration

Permanences du Collège communal



ROGER VANDERSTRAETEN
Bourgmestre

Permanences : CAP de 14h à 16h.
Les 18/01 - 15/02 - 15/03

GESTION DU PERSONNEL - INFORMATIQUE - TRAVAUX ÉNERGIE - ESPACES VERTS - TOURISME - FÊTES ET CÉRÉMONIES - KERMESSES - POMPIERS - POLICE ET SECURITÉ - MARCHÉS - A.L.E. - ÉGALITÉ DES CHANCES



LUC WATTIEZ
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0475/292684.

FINANCES - CULTURE - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - MONDE ASSOCIATIF - TUTELLE CPAS



JEAN-MARIE BRANGERS
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0479/432259.

LOGEMENT - RURALITÉ - URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT - SPORT - JEUNESSE - AGRICULTURE - PLAN DE COHÉSION SOCIALE - MOBILITÉ



KHELTOUM MARIR
Échevine

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 0496/964930.

ÉTAT CIVIL - POPULATION - ÉTRANGERS - JUBILAIRES



ANNETTE CORNELIS
Échevine

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 065/621041.

SANTÉ ET HYGIÈNE - CIMETIÈRES - CULTES - JUMELAGES - AFFAIRES INTERNATIONALES - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES - CHEF DE GROUPE - FAMILLE ET PETITE ENFANCE - ORGANISATION DE L'APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF



FRANCIS DELFANNE
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0477/791788.

ENSEIGNEMENT - TROISIÈME ÂGE - WATERINGUES - PENSIONS - PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE



WILLY WILLOCO
Président du CPAS

Permanences : Sur rendez-vous au 069/590660-61 et peut être contacté à domicile après 20h : 069/578242.

Pensions

Permanence officielle du Service Fédéral des Pensions (SFP)

Les permanences se déroulent le 3^{ème} mardi du mois, de 9h à 11h30, à l'ancienne maison communale de Blaton.



Pensions et allocations pour handicapés

Les permanences de pensions et allocations aux handicapés ont lieu à l'administration communale de Bernissart sur la Place :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h45 à 11h45

Sachez que le passage d'un délégué de notre administration peut être assuré en cas d'impossibilité physique de déplacement.

Infos :

Francis Delfanne, échevin des pensions : 0477/791788.
Administration communale de Bernissart : 069/646529.

Berni-Seniors

Pour les plus de 60 ans, en cas d'impossibilité physique de déplacement, service cartes d'identité et documents à votre domicile. Prendre rendez-vous auprès du service Population au 069/646521.

Egalité des chances

Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités pour le premier trimestre 2017.

Les activités se déroulent à la Fermette du Préau sauf indication contraire.



Dances/Musique

Le lundi de 17h15 à 18h15 : Tango argentin

Le mardi à 18h30 : Fanfare

Le mercredi de 19h à 21h : Chant

Danse country :

- mercredi de 16h30 à 17h30 : Novices
- vendredi de 16h30 à 17h30 : Débutants
- vendredi de 17h40 à 18h40 : Confirmés

Modern jazz : mercredi 18h15

Gymnastique/Sport

Les lundis et mardis de 18h30 à 19h30 : Zumba seniors

Les mardis de 17h à 18h : Pilates seniors

Les mercredis de 14h30 à 17h : pétanque

Les jeudis à 15h : Marches de +/- 3,5 km et 7,5 km

- Le 12 /01 : Blaton, salle des 3 canaux
- Le 26 /01 : Pommeroeul, salle Jean Doyen
- Le 09/02 : Bernissart, Fermette du Préau
- Le 23 /02 : Harchies, salle communale
- Le 09/03 : Bernissart, parking du CRIE (rue des Préaux, 5)
- Le 23/03 : Marche transfrontalière avec repas (uniquement sur inscription) départ place de Bernissart à 9h30

Ateliers informatiques

Le mardi de 14h à 16h

Tables de conversation (espagnol et anglais)

Si vous souhaitez acquérir ou améliorer vos connaissances en anglais et en espagnol afin de faciliter vos vacances et autres séjours à l'étranger, des tables de conversation sont organisées :

- Espagnol : les jeudis de 18h à 19h30.
- Anglais : les lundis de 18h à 19h30 (débutants), les jeudis de 18h à 19h30 (initiés), les vendredis de 18h à 19h30 (novices).



«Bernissart, Commune Amie des Aînés»
Organise
à l'occasion de la fête du carnaval
A la Fermette du Préau à Bernissart
Le samedi 4 mars 2017
à partir de 19h00

Soirée dansante «Costumée»
Au menu : apéritif, lapin aux pruneaux, frites, dessert

Participation demandée : 20 €
Paiement à l'inscription (CE 26 031-0002580-21)
Pour tout renseignement contacter
Josiane 069/81.10.12 ou Colette 069/81.10.10

Ateliers créatifs

Les jeudis de 13h30 à 16h30 : Couture

Les vendredis de 13h30 à 16h00 : Tricot, crochet, broderie

Art floral : le 13 mars de 15h45 à 17h et de 17h à 18h sur la thématique du printemps

Bernicook (atelier de cuisine multiculturelle)

Les samedis de 9h30 à 12h30 - 34, rue Buissonnet à 7321 Harchies

Le 07/01 : Espagnol : Tortilla

Le 21/01 : Cuisine du terroir : pâté bérichon, flan de légumes et pommes de terre au sel

Le 04/02 : Algérien : Basboussa (gâteau de semoule)

Le 18/02 : Italien : Gnocchi + boulettes

Le 11/03 : Polonais : Pierogi

Le 25/03 : Vietnamien : Banh xeo (crêpes farcies)

Cybernibus (ateliers informatiques itinérants)

Formation à l'informatique du lundi au vendredi de 14h à 16h

Accès libre le mardi et jeudi de 16h à 17h45

Janvier

09 au 13 : Blaton Place

16 au 20 : Bernissart Place

23 au 27 : Harchies

30 au 03/02 : Pommeroeul

Février

06 au 10 : Blaton Bruyère

13 au 17 : Ville Pommeroeul

20 au 24 : Bernissart Place

27 au 03/03 : Blaton Place (Stage scolaire)

Mars

06 au 10 : Blaton Place (Stage scolaire)

13 au 17 : Bernissart Place

20 au 24 : Harchies

27 au 31 : Pommeroeul

Le mercredi et vendredi, les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton. Toute information peut être obtenue auprès de Patrice ou de Sébastien au 0473/654572.

Divers

Soirée dansante costumée le samedi 4 mars à 19h à la Fermette du Préau. A l'occasion du carnaval, nous vous proposons de venir vous amuser avec un déguisement de votre choix !

Un menu à 20€ : apéritif - Lapin aux pruneaux – frites – dessert

Réservations : Josiane (069/811012) ou Colette (069/811010)

Pour obtenir des informations concernant les ateliers, contactez Khadija : 069/213560 ou 0470/103229 Josiane : 069/811012 - Colette : 069/811010

Conditions pour bénéficiaire de l'intervention du fonds social Chauffage

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

Qui a le droit à cette intervention financière ?

- Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurances soins de santé (BIM-Omnio).
- Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 17649,88€, majoré de 3267,47€ par personne à charge. Toutefois, le montant pour être considéré à charge est indexé : les revenus nets doivent être inférieurs à 3120€, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.
- Catégorie 3 : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre. Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par année et par famille. Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210€.

Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.

PERMANENCE : le mercredi de 8h30 à 11h00 : 069/590660

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

- Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- Si vous faites partie des catégories 1 et 2 :
 - votre carte d'identité
 - à la demande du CPAS : la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie)
- si vous faites partie de la catégorie 3 : la décision d'admission du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Croix-Rouge

Dons de sang

Invitation à toute personne en bonne santé et âgée de 18 à 70 ans.

Infos : André Criquelière 065/621169 (Ville-Pommeroeul), J.-L Delattre 0474/740250 (Blaton, Harchies, Bernissart)

Les collectes auront lieu à :

Bernissart

Centre Omnisports du Préau le 7 mars de 16h30 à 18h30

Blaton

Salle communale «Les 3 canaux» Grand-Place 6, le 15 mars de 16h à 18h30

Harchies

Salle communale le 13 mars de 16h30 à 18h30

Ville-Pommeroeul

Foyer paroissial le 12 janvier de 16h30 à 18h30

Prêt de matériel sanitaire

Lieu : **Maison Croix Rouge**, ruelle des Médecins (Acomal) à Bernissart.

Horaire : **les mardis et jeudis (non fériés) de 17h à 18h**. Le matériel est remis aux mêmes jours et heures.

Lors de l'enlèvement de celui-ci, nous vous demandons de vous munir d'argent pour payer la garantie locative ; celle-ci varie, en fonction de la valeur du matériel, de 5 à 20 € et vous est restituée en fin de location, si le matériel n'a pas été détérioré.

Infos : Frédéric Maton 0474/707478

Bénévolat

Des fonctions bénévoles de Président(e), Vice-président(e), Secrétaire et Trésorier(e) s'ouvriront bientôt dans votre entité. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à introduire votre candidature en téléphonant préalablement au 069/686546.



PNPE

Opération "Plantons local !" : Nouvelle période

Vu le succès de l'opération, le Parc naturel propose à nouveau l'opération « Plantons local ! » en ce début d'année.

Vous souhaitez favoriser les espèces locales dans votre jardin ? Le Parc naturel organise une commande groupée d'arbustes, arbres, fruitiers,... vous permettant de bénéficier d'une ristourne.

Les commandes doivent parvenir à la Maison du Parc naturel pour le 10 février 2017 au plus tard. Elles seront à retirer le samedi 4 mars, à Lesdain, chez les pépiniéristes participants.



Le catalogue est téléchargeable sur www.plainesdelescaut.be, ou sur demande à la Maison du Parc naturel, 069/779810 – accueil@pnpe.be

En collaboration avec la coopérative Vegetabilis.

Le Parc naturel expliqué à ses habitants

Un parc naturel, qu'est-ce que c'est ? Combien y en a-t-il en Wallonie ? Qu'est-ce que le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ? Quels sont les principaux atouts de son territoire ? A quoi sert-il ? Comment, en tant qu'habitant, puis-je m'impliquer pour ce territoire qui est le mien ?

Deux nouveaux outils permettent de répondre à ces questions :

- Tout d'abord, une brochure, disponible en version papier à la Maison du Parc naturel, ou en différents endroits sur votre commune. Ce document est également téléchargeable sur notre site internet.
- Ensuite, un film réalisé par Notélé à l'occasion des 20 ans du PNPE. Celui-ci est à voir sur le site internet de Notélé (magazine samedi +, les 20 ans du PNPE, diffusé le 11 juin dernier).

Pour toute information complémentaire : Maison du Parc naturel 069/779810 – accueil@pnpe.be

CRIE

"Devine qui vient manger au jardin"

Journée organisée par le CRIE d'Harchies en partenariat avec Jeunes et Nature asbl.

Au programme :

- Animations familiales diverses sur la thématique des oiseaux (ateliers d'intérieur en continu) : jeux, bricolages, conte, ...
- Atelier « Recensement des oiseaux » à l'intérieur (en continu) : observation des oiseaux à la mangeoire avec jumelles et longues vues.
- Animations dans le marais sur le thème des oiseaux en hiver (départs à 10h et 14h).
- Visites dans le marais sur le thème des oiseaux en hiver (départs à 10h, 11h, 13h et 14h).
- Bar et petite restauration.

Le dimanche 5 février 2017, de 10 h à 16 h
3 € ; gratuit jusqu'à 12 ans ; pas de réservation



Journées wallonnes de l'eau

Avec la collaboration du Contrat rivière Scarpe-Escaut et le contrat rivière Haine

Venez découvrir toute la petite vie d'une mare (insectes, batraciens, crustacées,...) avec les animateurs du CRIE d'Harchies dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau. Ces journées sont organisées durant deux demi-journées.

Le 19 mars 2017 et le 02 avril 2017, de 9 h à 12 h
Gratuit, inscription obligatoire via crieharchies.fikket.com ou 069/581172

Atelier "Fabrication d'un hôtel à insectes"

Dans le cadre de la Semaine sans pesticides, avec la collaboration du Réseau Nature

Redonnons vie à un vieux meuble afin de le transformer en un hôtel à insectes pouvant accueillir les abeilles et guêpes solitaires, les perce-oreilles, les chrysopes, les papillons, les coccinelles,... Ces auxiliaires du jardin permettront d'améliorer la pollinisation, de lutter contre les pucerons et de participer aux chaînes alimentaires naturelles. De belles observations au jardin par la suite en perspective ! Cet atelier permettra de construire un hôtel à insectes qui sera installé au CRIE et les participants repartiront également chacun avec un abri à insectes... ainsi que de nouvelles compétences et connaissances.

Le 23 mars 2017, de 14h à 17h
5 euros /adulte et 3 euros pour les membres Natagora, inscription obligatoire via crieharchies.fikket.com ou 069/581172

Raccordement à l'égout

Procédure réglementaire de raccordement à l'égout

Vous souhaitez réaliser le raccordement particulier d'un bâtiment sur un réseau public (égout, aqueduc, fossé, etc.)?

La commune a délégué la gestion de ces prestations à IPALLE en sa qualité d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA).

Pour rappel, le Code de l'Eau à l'Art. R.277 relatif aux «Obligations relatives au régime d'assainissement collectif» mentionne que :

- le raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable écrite ;
- les travaux de raccordement, sur le domaine public, sont réalisés sous contrôle ;
- les travaux de raccordement sur le domaine public sont réalisés par un entrepreneur désigné (accrédité).



Comment effectuer la demande ?

1. Prendre connaissance du document explicatif (Document II-téléchargeable sur le site www.ipalle.be)
2. Obtenir un devis des travaux de son entrepreneur accrédité
3. Compléter le formulaire de demande de raccordement téléchargeable sur le site www.ipalle.be
4. Transmettre le formulaire de demande de raccordement à Ipalle soit par mail à carto@ipalle.be, soit par courrier adressé à Ipalle, Chemin de l'Eau vive, 1 à 7503 Froyennes.

Quel entrepreneur accrédité choisir ?

Choisir son entrepreneur accrédité dans la liste reprise sur le site internet d'Ipalle ou sur simple demande à Ipalle par mail ou par courrier.

Quand débiter les travaux ?

Prendre rendez-vous avec le technicien de contrôle des réseaux d'Ipalle (069/845988) 15 jours avant la date souhaitée des travaux. Préalablement aux travaux sur le domaine public, l'entrepreneur doit disposer des documents suivants :

- l'autorisation de raccordement d'Ipalle
- l'arrêté de police
- les plans des impétrants avant ouverture des fouilles
- l'accord du gestionnaire de voirie (SPW, etc.)

Comment se déroule le contrôle ?

Le contrôle est effectué par un technicien de contrôle des réseaux d'Ipalle. La visite s'effectue le jour des travaux avant la fermeture de la tranchée.

Comment ?

- Contrôle administratif (autorisation, impétrants, etc.)
- contrôle technique (qualité des matériaux, de la mise en œuvre, etc.)
- contrôle des charges d'urbanisme reprises au permis (citerne, fosseséptique, station d'épuration individuelle, etc.)

Rapport de visite

Une attestation de conformité (ou de non conformité) avec photos vous est transmise.

Quels sont les frais ?

Les travaux de raccordement sont à charge du demandeur, ainsi que les prestations de suivi et de contrôle d'Ipalle (conseils, gestion du dossier, déplacements, rapport). Celles-ci s'élèvent à 174,56€ TVAC.

Encore des questions ?

carto@ipalle.be – 069/845988 – sur rendez-vous : Chemin de l'Eau vive, 1 7503 Froyennes.

Be Wapp

La commune de Bernissart organise un week-end sur le thème de la propreté dans le cadre de Be Wapp en partenariat avec le CRIE d'Harchies (présence le dimanche). Au programme : de nombreuses animations relatives aux déchets et à la propreté.

Les 24, 25 et 26 mars 2017

Infos : CRIE d'Harchies, Chemin des Préaux 5 : 069/581172



Une application pour ne plus oublier de sortir ses PMC et cartons

Téléchargeable gratuitement sur tablettes et smartphones, la nouvelle application "Recycle !" répond à toutes les questions relatives aux déchets. De façon simple, elle propose une aide au tri, indique le chemin vers les points de collectes les plus proches et propose le calendrier de collectes propre à votre rue ou quartier.

Vous en avez assez d'oublier de sortir votre sac-poubelle une fois sur deux ? Ou de le voir rester sur votre trottoir un jour férié, sans savoir quand la collecte est reportée ? De vous retrouver, la remorque chargée de végétaux, devant les grilles closes du parc à conteneurs parce que vous avez mélangé les horaires d'ouverture ?



L'application mobile Recycle ! vous sera certainement d'une aide précieuse ! Gratuite, elle est disponible dès à présent sur les smartphones et tablettes via App Store et Google Play.

Ce nouvel outil ne servira pas qu'aux distraits puisqu'il regorge d'une foule d'informations pratiques pour la gestion de ses déchets en Wallonie picarde et dans le Sud-Hainaut, à savoir le parc à conteneurs le plus proche et ses heures d'ouverture, les dates des collectes des déchets ménagers, des PMC et des papiers/cartons, les adresses de dépôts des piles et des électroménagers, ainsi qu'un rappel des règles de tri. Vous pouvez même demander à ce qu'une notification vous soit envoyée la veille des jours de collectes.



Grâce à cette application mise en place par Ipalle avec la collaboration de Fost Plus, Bebat et Recupel, les citoyens ont directement accès à la bonne information, adaptée à leur propre lieu d'habitation et il est beaucoup plus simple et rapide de savoir ce qu'il y a lieu de faire avec ses déchets !

STOP à l'eau de Javel sur les sacs poubelles

Un accident de travail est survenu récemment lors de la collecte des déchets ménagers à Beaumont : un chargeur a reçu des projections d'eau de Javel dans les yeux alors qu'il lançait le sac dans la trémie du camion.



L'eau de Javel déposée sur le sac avait formé de grosses gouttes, projetées dans l'air et éclaboussant le visage du chargeur à cause du vent.

L'intercommunale Ipalle demande aux citoyens de ne plus verser d'eau de Javel ou tout autre produit dangereux sur les sacs-poubelle déposés en voirie. Cette pratique, couramment répandue dans le but d'éloigner les animaux afin qu'ils n'urinent pas sur les sacs ou ne les trouent pas pour accéder aux restes de nourriture, s'avère dangereuse tant pour l'environnement que pour la sécurité du personnel de collecte. En outre, l'efficacité de la javel pour de telles applications n'a jamais été prouvée.

Pour la sécurité des travailleurs, il est également demandé de ne pas placer d'objets tranchants ou pointus dans les sacs-poubelle ni de produits en récipients ou sous pression, ces derniers pouvant entraîner des projections lors de la compaction. Le verre et les déchets spéciaux des ménages (produits dangereux et leurs emballages, peintures, solvants, aiguilles de seringues, déchets des dialyses à domicile...) doivent également être déposés au parc à conteneurs.



Enfin, Ipalle rappelle que le poids maximum autorisé des sacs-poubelle est de 20 kg et que ces derniers doivent être placés le plus près possible de la voirie.

Ipalle remercie les habitants de leur compréhension.

IPALLE – Service Communication
Chemin de l'Eau Vive, 1 à 7503 FROYENNES
Tél : 069/845988 Fax : 069/845116
info@ipalle.be - www.ipalle.be

Centre Omnisport du Préau

Manifestations exceptionnelles

Les 6,7 et 8 janvier 2017 : Tournoi de football en salle réservé aux jeunes et organisé par le football de Blaton.

Piscine

	Période scolaire	Congés scolaires
lundi	9h-16h30	12h30-18h30
mardi	9h-16h30	12h30-18h30
mercredi	9h-18h30	12h30-18h30
jeudi	9h-16h30	12h30-18h30
vendredi	9h-20h00	12h-20h00
samedi	15h-18h30	15h-18h30
dimanche	9h-12h30	9h-12h30

Tarifs

- < 2 ans : gratuit
- Enfants et seniors : 2 €
- Adultes : 2,50 €

Infos et inscriptions : contacter Myriam au 069/561129 ou Jean-François au 0479/943520

Basket

Stage d'initiation et de perfectionnement en basket-ball

Du lundi 10 avril 2017 à 9h30 au vendredi 14 avril 2017 à 16h.

Les activités se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Garçons et filles de 4 à 12 ans

Débutants acceptés – initiation prévue
(pour les non affiliés à l'AWBB, possibilité de se mettre en ordre d'assurance)

Uniquement en externat

75 € par stagiaire
(les boissons et les collations durant les breaks du matin et de l'après-midi sont comprises – pique-nique à prévoir pour le repas de midi).

Possibilité d'obtenir l'intervention du CPAS et/ou de votre mutuelle dans le prix du stage.

Garderie prévue le matin avant le stage (à partir de 7h30) et le soir après le stage (jusqu'à 17h30)

Infos et inscriptions :

Thierry Bourlet : 0475/758828 - t.bourlet@skynet.be – www.bcblaton.be ou Luc Wattiez : 0475/292684

Stages

Durant le congé de carnaval, le Centre omnisports du Préau, en collaboration avec le Discovery club, organise un stage sportif qui se déroule comme suit :

Le matin de 9h à 12h :

- pour les enfants de 4 à 6 ans : stage de psychomotricité et piscine
- pour les enfants de 6 à 14 ans : stage de natation

L'après-midi : de 13h à 16h :

- stage multisports adapté aux classes d'âge des enfants

3 possibilités vous sont offertes :

1. Stage seulement le matin (avec garderie dès 8h15 et de 12h à 12h30)
2. Stage seulement l'après-midi : de 13h à 16h00 (avec garderie jusque 16h45)
3. Stage le matin et l'après-midi (prévoir le repas de midi)



CLEO

Le Cercle Oenologique propose pour ses premières séances de l'année :

- le 19 janvier : sélection de vins hongrois, présentée par Cédric Van Hove ;
- le 23 février : vins de la coopérative d'Estrezagues, présentés par Cédric Van Hove ;
- le 9 mars : vins du Beaujolais et du Maconnais, présentés par Stéphane Wicquart ;
- le 13 avril : vins sélectionnés par Pascal Delfosse ;
- le 11 mai : sélection de vins italiens.

Infos : Marcel Gérard
069/561175 - 0475/706819
marcel_gerard@skynet.be

L'île aux dinos



Un moment d'amusement et de détente partagé pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents.

Dans la mini-salle du Préau, à côté du terrain de tennis de 9h30 à 11h30.

- Le jeudi 19 janvier.
- Les jeudis 2 et 16 février.
- Le jeudi 16 mars.

Infos : Glory Hoslet : 069/590060

Crossage

La période du carnaval est à nos portes et, avec elle, la tradition séculaire du crossage le Mercredi des Cendres.

Rappel :

- Pour les buvettes : veuillez vous faire connaître auprès de la commune en envoyant une demande au Collège communal avant le 20 janvier 2017
- Pour les crosseurs : le crossage aura lieu le 1^{er} mars. Il est nécessaire d'informer le bureau de police la semaine précédant la manifestation et de communiquer une preuve de couverture d'assurance ainsi que la composition du groupe.

Pour le bien de tous et afin que ce folklore puisse perdurer, nous espérons pouvoir compter sur le concours de chacun pour respecter les interdictions de se garer ce jour dans les rues suivantes : rue de la Paix, rue des Ecoles, Grand-Place de Blaton, rue Emile Carlier, rue de Condé, rue de la Station et Place Emile Royer.

Des courriers comprenant des itinéraires bis et des parkings de délestage seront prévus comme chaque année et communiqués aux riverains via leur boîte aux lettres.

Chers amis, chères amies, tous et toutes vous connaissez un crosseur. Alors, afin que cette fête soit la plus réussie possible, aidez-nous en participant à votre manière.



Il est possible de retrouver tous les renseignements concernant le crossage sur le site de Thierry Daussin (<http://tdphotos.skyrock.com>) ou sur celui de Rudy Krater (<http://crossage-blaton.skyrock.com>).

Une réunion de préparation se déroulera le 30 janvier 2017, à 19h30, à l'ancienne Maison communale, sur la grand-place de Blaton. Crosseurs, cafetiers et particuliers proposant une buvette sont cordialement invités.

D'avance merci à tous et à toutes.

Les Amis de la Soule.

20^{ème} Trophée commune sportive

Une première place pour Bernissart !

Nous remercions la population, les initiateurs sportifs et toutes les personnes qui se sont investies lors de cette journée du 24 septembre. Ce fut un réel succès.... et toujours sous le soleil.



1717 personnes se sont inscrites aux différentes activités sportives gratuites proposées sur le site du Centre Omnisports du Préau, à la Fermette du Préau et aux étangs du Préau.



Un petit aperçu des activités : psychomotricité, judo-psychomotricité, circuit vélo, marche, initiation à la marche nordique, initiation à la marche active, gymnastique d'entretien, athlétisme, danse, pilates, plongée, natation, aquagym, tournoi de pétanque, mölkky, mini-golf, tennis, tennis de table, taekwondo, pencak-silat, Taijiquan, pêche au blanc, accès gratuit à la piscine pour tous, ...



La participation massive de la population a permis à Bernissart de se hisser à la 1^{ère} place au classement général (résultats sur www.adepts.be – activités PAL) et également dans notre catégorie de Commune (de 10.000 à 20.000 habitants)



Vous pouvez consulter les photos réalisées tout au long de cette journée sur notre site internet et sur la page facebook du groupe Bernimages qui est une association bernissartoise regroupant des photographes amateurs.



Préparez-vous pour la prochaine édition fin septembre 2017 (date à confirmer par l'ADEPS).

Infos :
Jean-Marie Brangers, échevin des sports : 0479/432259 et **Brigitte Wienar, coordinatrice communale:** 069/590073 – 0479/570232
brigitte.wienar@bernissart.be

STAGES CARNIVAL ÎLES AUX ENFANTS



WOW!

EN PARTENARIAT AVEC CAP SCIENCES

- LE MAGICIEN DES SCIENCES 5-7 ANS
- MAGI-SCIENCES 8-12 ANS
- ACTIVITES "CARNIVAL" 2-4 ANS

PRIX: 50 EUROS (PAR ENFANT)

➔ PARTICIPATION AU BAL DES ENFANTS DU 28 FÉVRIER INCLUSE

DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS
 INFOS & INSCRIPTIONS: 0476/94 56 45 OU 069/59 00 70
 CARINE.PLATIAU@BERNISSART.BE

Viens danser avec nous à l'île aux enfants!

STAGE DANSE MODERNE



Pour les enfants de 3 à 12 ans
Du 2 janvier au 6 janvier 2017
Ruelle des Médecins à Bernissart (Ecole primaire)
De 9h à 16h, garderie de 7h15 à 17h30
Prix : 50 euros
 Infos : 0476/945645 - 069/590070
 carine.platiau@bernissart.be

ATL ACCUEIL TEMPS LIBRE BERNISSART Organise

le Bal des enfants

PAF 5€

Salle Jean Demols de Pommeroel
Mardi 28 février 2017
de 14h à 18h



Le programme :

- Accueil des enfants avec un magicien, clown portraitiste ...
- Spectacle pour enfants : Les bretelles rouges
- Boum des enfants avec disc-jockey

Le tout orchestré par Prolive !

Infos et réservations :
 Carine Platiau au 0476/945645 ou 069590070
 carine.platiau@bernissart.be



STAGES PÂQUES 2017 ÎLES AUX ENFANTS



WOW!

EN PARTENARIAT AVEC CAP SCIENCES

DU 3 AU 7 AVRIL

- LES ARSOUILLES DU LABO 5-7 ANS
- SUPER HEROS, SUPER POUVOIRS 8-12 ANS
- ACTIVITES "PÂQUES" 2-4 ANS

DU 10 AU 14 AVRIL

- AGENT SECRET 5-7 ANS
- POLICE SCIENTIFIQUE 8-12 ANS
- ACTIVITES "PÂQUES" 2-4 ANS

PRIX: 50 EUROS (PAR SEMAINE ET PAR ENFANT)
 PLACES LIMITÉES

INFOS & INSCRIPTIONS: 0476/94 56 45 OU 069/59 00 70
CARINE.PLATIAU@BERNISSART.BE

Dans le cadre d'une collaboration entre l'administration communale de Bernissart et les villes de Péruwelz et Condé-sur-l'Escaut, nous consacrons désormais une page aux événements de ces communes voisines.

A venir à Péruwelz...

Marche du Casseu d'Quinquets

Rendez-vous le 18 mars

La marche du Casseu d'Quinquets est une balade nocturne, d'environ 6 km, qui vous emmène à la découverte des sentiers de Péruwelz. Le parcours de cette édition 2017 partira du quartier de la gare.

On ne vous en dit pas plus pour le moment, si ce n'est que cette promenade nocturne révélera, cette fois encore, toute la beauté du patrimoine de notre entité.

Cet événement incontournable du Péruwelzsis est co-organisé par les asbl Arrêt 59 et le Rond'Eau des Sources, avec la complicité d'artistes et d'associations locales. Chaque année, plus d'une centaine de personnes s'impliquent dans la mise sur pied de cet événement d'envergure, notamment au travers des différents ateliers du Déclic.

Rendez-vous le samedi 18 mars :

- Départs, entre 19 h 30 et 20 h 30 ;
- Ravitaillement et animations ;
- Ticket : 3€ - moins de 6 ans, gratuit ;
- Accessible aux poussettes mais pas aux PMR.



Infos complémentaires auprès d'Arrêt 59 au 069/454248 ou du Rond'Eau des Sources au 069/254046

Les enfants d'abord !

Arrêt 59 : après-midis pour la famille

Les journées Super famille sont faites pour découvrir, s'amuser et s'émerveiller ensemble.

Tout au long de l'après-midi y sont proposés des ateliers, des activités ludiques, un goûter et un spectacle pour toute la famille. L'occasion pour les enfants de partager des moments uniques et inédits avec leurs parents.

Le 26 février, le dimanche Super Famille s'adressera aux enfants dès l'âge de 6 ans. Au programme, dès 14 h : ateliers

de cape et d'épée et d'art plastique, des jeux de société, un goûter ainsi que bien d'autres surprises avant de clôturer la journée par le spectacle chevaleresque « D'Estoc et de taille ».

Le dimanche Super famille du 11 juin s'adressera aux enfants dès 3 ans et articulera autour d'ateliers créatifs et du conte musical « La boîte à musique ».

Concerts pour les minis

Le 19 février, à 15 h et à 16 h 30, le trio Khnopff proposera un vrai concert à la hauteur des bébés et de leurs parents pour découvrir la musique dans un environnement adapté aux tout-petits, pour crier, rire, s'endormir, gazouiller ou même danser ! Proposition réservée à maximum 20 bébés/séance - accompagnés par au moins un adulte.



Stage de Carnaval

Ce stage propose aux enfants, âgés entre 6 et 12 ans, d'explorer et d'expérimenter diverses techniques créatives et de participer à la conception de la marche du Casseu d'quinquets ! Du 27 février au 3 mars, de 9 h 30 à 16 h 30.

Infos complémentaires auprès d'Arrêt 59 au 069/454248 ou du Rond'Eau des Sources au 069/254046.

Job day

Rendez-vous le 23 mars

Pour la 3ème année consécutive, le Plan de Cohésion Sociale de la ville de Péruwelz organise un salon de l'emploi. « Péruwelz JOBday » se déroulera le jeudi 23 mars, de 14 h à 18 h, en parallèle à l'organisation des portes ouvertes de l'école de promotion sociale, boulevard Léopold III à Péruwelz.

Une vingtaine d'entreprises locales seront présentes et proposeront des offres d'emplois dans des secteurs variés. Une partie du salon sera aussi dédiée aux jobs étudiants.

La liste des entreprises inscrites et leurs offres d'emploi seront publiées sur Internet au fur et à mesure de l'organisation. Donc, visitez régulièrement www.peruwelz.be/jobday.

Infos complémentaires auprès du Plan de Cohésion Sociale de Péruwelz, Bruno Magro au 069/779642 ou bruno.magro@peruwelz.be

A venir à Condé...

Le concours de chant «Y'a d'la Voix» est de retour à Condé sur l'Escaut : saison 2



La ville de Condé sur l'Escaut accueillera pour la deuxième année consécutive une étape du concours de chant régional « Y'a de la Voix », le vendredi 20 janvier 2017, à la salle Henri Bois.

Comme dans un célèbre programme télévisé, les candidats seront jugés à l'aveugle par un jury composé de personnes issues du milieu du spectacle. Venez nombreux les encourager, dans une ambiance conviviale et festive !

Cérémonie des Vœux du Maire 2017

Le samedi 21 janvier 2017, Monsieur Grégory Lelong, Maire de Condé sur l'Escaut, présentera ses vœux à la population.

La cérémonie, qui se déroulera à la salle Henri Bois, sera ponctuée d'interventions musicales.

Monsieur le Maire dressera le bilan de l'année écoulée et présentera les perspectives d'avenir de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la ville sur le site internet : www.conde59.fr ou sur la page Facebook « Conde59 ». Retrouvez tous les reportages de Condé TV sur la page Facebook « Conde59.webtv ».

Patrimoine et culture

Musée de l'iguanodon

Exposition

Le Musée de l'iguanodon et le Cercle géologique du Hainaut (CGH) vous présentent l'exposition «Sur la piste des dinosaures».

Cette exposition rassemble une vingtaine de pièces issues du Musée de Millau et des Grands Causses (France) ainsi que d'autres pièces provenant des collections du CGH et de leurs membres.

C'est ainsi qu'en visitant le Musée de l'iguanodon vous pourrez découvrir des empreintes de pas de dinosaures, les lieux aveyronnais où elles ont été découvertes, la géologie aveyronnaise et une approche de l'ichnologie, branche de la paléontologie qui étudie les empreintes fossiles.

Exposition visible jusqu'au 3 mars 2017, du mardi au dimanche de 10h à 16h au Musée de l'iguanodon situé au 14 rue Lotard à Bernissart.

Prix : 4€ par adulte, 3€ pour les enfants, gratuit pour les moins de 6 ans (ce prix comprend l'accès à l'exposition et au musée).

Stage de Carnaval

Un stage sera organisé durant le congé de Carnaval, du 28 février au 3 mars, de 10 à 16h.

Observation, expériences, jeux : les iguanodons et autres dinosaures du Crétacé n'auront plus de secret pour les paléontologues en herbe.

Sur la piste des dinosaures

Exposition du 29 octobre
au 3 mars 2017

Musée de l'iguanodon de Bernissart
069/766613 - www.bernissart.be

Infos : 0032(0)69766613
museeiguanodon@bernissart.be

Banquets, réceptions, fêtes et soirées d'associations

Remise des prix du concours de façades

Samedi 28 janvier, 15h au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart). Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Remise des prix du concours de crèches

Samedi 28 janvier, à 19h à la salle communale d'Harchies. Soirée conviviale à ne pas manquer. Organisation : Harchies-Crèches. Infos : Elisabeth Ballant : 069/578556.

Dîner de la Saint-Valentin

Menu : apéritif – ballotine aux saumons – crème potiron et pommes – tranche de porc à l'échalote, légumes et croquettes – fromages – dessert et café. PAF : 33€/adulte, 16€/enfant jusqu'à 12 ans.

Dimanche 12 février, à 12h, à la salle communale d'Harchies. Organisation : les Stroumpfettes. Infos : Julie Moreau : 0479/711447.

Lotto Bingo

Gros lots : une tablette tactile – un GPS européen ; Tombola : congélateur 4 tiroirs

Samedi 4 mars, au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart). Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Banquet annuel du Cercle horticole

Dimanche 12 mars, à 12h30, à la salle des Genêts, rue des Sapins, à Blaton. Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ». Infos : Rose-Marie Willemart : 0472/735947.

Repas de printemps

Menu : apéritif, choucroute, dessert et café. Paf : 20€/adulte, 13€/enfant.

Dimanche 12 mars, à 12h, à la salle communale d'Harchies. Réservation souhaitée. Organisation : FPS. Infos : Jeannette Portogallo : 069/578854.

Ecoles

Ecole communale de Pommeroeul

Vendredi 24 mars, portes ouvertes et marché de Pâques. Infos : Madame Jancys : 065/620526.

Ecole communale de Bernissart

Vendredi 17 mars, de 15 à 18h : portes ouvertes à la section maternelle de l'école communale de Bernissart (2, rue Négresse à Bernissart). Possibilité de pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2017-2018 (enfants dès 2,5 ans)

Vendredi 24 mars, de 15 à 18h : portes ouvertes à la section primaire de l'école communale de Bernissart (16, rue Lotard 7320 Bernissart). Possibilité de pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2017-2018.

Infos : Madame Deramaix : 069/575567

Ecole communale de Blaton

Dimanche 19 mars : marche de Printemps, de 9 à 13h30, au départ de l'implantation de la rue de Condé. Infos : Madame Dejaegher : 069/577583.

Loisirs

Amicale seniors Blaton

Les jeudis 26 janvier, 16 février et 16 mars, à la salle communale d'Harchies. Organisation : Amicale Seniors Blaton. Infos : Michèle Menu : 0474/435559.

CARNAVAL

Samedi 18 février, à 15 heures au Local des « BERNIGUANES ». Concours pour les enfants déguisés. 1^{er} prix le plus beau, 1^{er} prix le plus comique, 1^{er} prix le plus original. Collation pour les enfants – entrée gratuite. Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Environnement

Visite guidée des Marais d'Harchies

Le premier samedi du mois à 9h et le troisième samedi du mois à 13h30. Lieu de rendez-vous : devant l'église de Pommeroeul. Durée : 3h. PAF : gratuit pour les membres Natagora, 3€ non membres et 1,50 € pour les – de 15 ans et les + de 65 ans. Infos : CRIE : 069/581172.

Soirée d'information

"L'éolien coopératif : produire et consommer une énergie locale, propre et renouvelable". Soirée animée par un membre de CLEF (Coopérative leuzoize pour les Energies du Futur) et de COCITER (Comptoir citoyen des Energies).

17 mars, à 19h30, à l'école Saint-François (bâtiment des classes de maternelle, entrée et parking rue Saint-Roch). Organisation : Ensemble autrement. Entrée libre.

Conférences du Cercle horticole

Samedi 28 janvier : les bourdons, guêpes et frelons (par A. Toubeau) ; distribution des commandes de graines.

Samedi 25 février : Comment désherber sans produits chimiques ? (par Jean Vincent Degand)

Les conférences se déroulent à 19h, à la taverne des Genêts, à Blaton (rue des Sapins). Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ». Infos : Rose-Marie Willemart : 0472/735947.

Noces d'or

Bougenies Octave et Martinet Paulette, le 6 octobre 1966
Mackiw Jurko et Mortier Camille, le 24 octobre 1966
Ortegat Edgard et Dubuisson Josépha, le 29 octobre 1966
Bingo Umberto et Bourdon Josette, le 26 novembre 1966
Depret Michel et Lecomte Georgette, le 3 décembre 1966
Gaspari Angelo et Portante Maria, le 17 décembre 1966
Piret Victor et Jeannin Noëlla, le 17 décembre 1966
Cornette Michel et Méreau Rolande, le 24 décembre 1966
Glineur Pierre et Lhoir Noëlla, le 24 décembre 1966

Noces de diamant

Paul Jean et Triquoit Marie-Louise, le 20 octobre 1956
Vanderstraeten Roger et Caudron Florentine, le 24 novembre 1956
Henneghien Marcel et Kochmanski Hélène, le 29 décembre 1956

Flash-back



Marche Adeps



Soirée d'été organisée par le service
Egalité des chances



Parc en couleurs à Blaton



Gala de boxe
au Centre Omnisports du Préau



Journée de l'ATL à Bernissart



Toussaint à Blaton



Cérémonies du 11 novembre à Ville-Pommeroeul



Féerie d'hiver en roulettes à Harchies



Le petit train de Berni en Choeur